

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale

Par arrêté en date du 6 mars 2019, le Président de la Communauté de Communes Osartis Marquion a défini les modalités d'organisation de l'enquête publique relative à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale.

Durée de l'enquête

Cette enquête se déroulera du 1er avril 9h00 au jeudi 2 mai inclus 17h00, heure locale soit 32 jours consécutifs.

Commission d'enquête

Le Tribunal Administratif de Lille a désigné dans son ordonnance n° E19000014/59 en date du 15 février 2019 modifiée le 28 février 2019, une commission d'enquête composée :

- D'un Président, Monsieur Gérard BOUVIER, responsable d'un bureau d'étude, retraité
- De deux Membres titulaires : Monsieur Christian LEBON, chef de service comptable à la direction régionale des douanes de Lille, retraité et Monsieur Alain LEBEK, ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, retraité

Consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- d'une part sur dossier papier dans les lieux suivants :

- Annexes de la Communauté de Communes Osartis Marquion à Vitry-en-Artois (21, rue de l'école maternelle) et à Marquion (75, rue de la chapelle), le lundi de 09h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;

- Mairie de Quiéry-la-Motte (15, rue de l'église), du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30 (sauf mardi : fermeture à 16h30 ; mercredi matin : ouverture à 08h00 ; mercredi après-midi : fermé) ;

- Mairie d'Écourt-Saint-Quentin (21, rue Henri Barbusse), du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 09h00 à 12h00 ;

- Mairie de Sailly-en-Ostrevant (1, rue du pont), le lundi de 16h00 à 18h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 ;

- Mairie de Quéant (8, rue de la mairie) ; le lundi de 18h à 19h00, le mercredi de 14h à 16h00 et le vendredi de 18h00 à 19h00

- Mairie de Graincourt-lès-Havrincourt (place du 8 mai 1945) le lundi de 17h30 à 18h30 et du mardi au vendredi de 11h00 à 12h30 ;

- d'autre part sur un poste informatique mis à disposition

du public à l'annexe de la Communauté de Communes Osartis Marquion à Vitry-en-Artois, durant toute la durée de l'enquête aux horaires précités ou sur support dématérialisé accessible durant toute la durée de l'enquête grâce au lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/SCOT-OSARTIS-MARQUION>

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté de communes Osartis Marquion et ce, dès la publication du présent arrêté.

Présentation des observations

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites sur les registres ouverts à cet effet :

- sur support papier, dans les lieux et aux horaires précités ;
- sur support dématérialisé durant toute la durée de l'enquête grâce au lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/SCOT-OSARTIS-MARQUION>
- par voie postale : à l'attention de M. le commissaire-enquêteur - projet de SCoT de la Communauté de Communes Osartis Marquion - siège de la Communauté de Communes Osartis Marquion, rue Jean Monnet, BP 57, 62490 Vitry-en-Artois.

Permanences d'accueil du public

Le public pourra formuler ses observations et propositions orales et/ou écrites lors des permanences du commissaire enquêteur/ de la commission d'enquête, qui se tiendront aux lieux et horaires suivants :

Annexe de la Communauté de Communes, 21 rue de l'école maternelle à Vitry en Artois	lundi 1 ^{er} avril 2019 de 9h00 à 12h00 lundi 8 avril de 14h à 17h00 jeudi 2 mai de 14h00 à 17h00
Annexe de la Communauté de Communes, 75 rue de la Chapelle à Marquion	Mardi 2 avril de 14h à 17h00 Jeudi 18 avril de 14h à 17h00 Lundi 29 avril de 14h à 17h00
Mairie de Quiéry la Motte	Mercredi 3 avril de 9h00 à 12h00 Vendredi 12 avril de 14h30 à 17h30 Mercredi 17 avril de 9h00 à 12h00
Mairie de Ecourt Saint Quentin	Vendredi 5 avril de 14h à 17h00 Lundi 15 avril de 9h00 à 12h00 Mercredi 24 avril de 14h à 17h00
Mairie de Graincourt les Havrincourt	Mercredi 10 avril de 10h à 13h00 Mercredi 17 avril 10h à 13h00 Vendredi 26 avril de 10h à 13h00
Mairie de Quéant	Jeudi 11 avril de 9h00 à 12h00 Lundi 15 avril de 15h00 à 18h00 Jeudi 25 avril de 9h00 à 12h00
Mairie de Sailly en Ostrevant	Samedi 6 avril de 9h à 12h00 Samedi 27 avril de 9h à 12h00 Lundi 29 avril de 15h à 18h00

Suites de l'enquête publique

À l'issue de l'enquête, le rapport établi par la commission d'enquête, relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies, ainsi que les conclusions motivées de la commission, pourront être consultés par le public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, en communauté de communes et sur le site www.cc-osartis.com.

Toute personne peut s'adresser au service urbanisme de la communauté de communes Osartis-Marquion, 21 rue de l'école maternelle, 62490 VITRY EN ARTOIS 03.21.60.85.00 pour obtenir des informations complémentaires.